

Dans les pays de l'OCDE, la famille et les amis fournissent la plus grande part des soins aux personnes qui nécessitent des soins de longue durée. Compte tenu du caractère informel des soins prodigués par les proches, il est difficile d'obtenir des données comparables sur le nombre de ces aidants dans chacun des pays, ainsi que sur le temps qu'ils consacrent à ces activités. Les données présentées dans cette section proviennent d'enquêtes nationales et internationales sur la santé, et se réfèrent aux individus âgés de 50 ans et plus qui déclarent fournir des soins et une aide à un proche (membre de la famille ou ami).

En 2019, en moyenne dans les pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données, environ 13 % des personnes âgées de 50 ans et plus déclarent prodiguer des soins informels au moins une fois par semaine. Cette proportion est proche de 20 % en Belgique, en Autriche, en République tchèque, au Royaume-Uni, et en Allemagne, tandis qu'elle est inférieure à 10 % au Portugal, en Grèce, en Suède, en Lituanie, aux États-Unis, en Irlande, en République slovaque et en Lettonie (Graphique 10.16). On observe également des écarts quant à l'intensité des soins dispensés. C'est en République slovaque et en Lettonie que les taux de prestation quotidienne de soins sont les plus bas.

La prise en charge intensive de nature non professionnelle est associée à une réduction de la participation des aidants d'âge actif au marché du travail, ainsi qu'à des taux accrus de pauvreté et à une plus forte prévalence des problèmes de santé mentale. C'est pour atténuer ces effets négatifs que de nombreux pays de l'OCDE ont pris des mesures en faveur des aidants familiaux. Deux tiers des pays de l'OCDE prévoient un congé, rémunéré ou non, pour la prise en charge d'une personne dépendante, tandis que le placement temporaire demeure parcellaire dans de nombreux pays. Par ailleurs, deux tiers des pays de l'OCDE versent des prestations en espèces aux aidants familiaux ou des aides financières aux personnes dépendantes afin qu'elles puissent rétribuer les aidants informels, ou octroient des congés rémunérés aux aidants informels. Certains pays, comme l'Allemagne, l'Australie et le Luxembourg, fournissent également des services de conseil/formation, mais beaucoup s'appuient largement sur le secteur associatif (OCDE, à paraître[9]).

En moyenne dans les pays de l'OCDE, 62 % des personnes qui prodiguaient des soins informels au quotidien en 2019 étaient des femmes (Graphique 10.17). C'est en Espagne, en Grèce et au Portugal que le déséquilibre était le plus important, plus de 70 % des aidants informels étant des femmes. Environ deux tiers des aidants s'occupent d'un parent ou de leur conjoint, mais les formes de prise en charge sont variables selon les groupes d'âge. L'étude constate que les aidants les plus jeunes (âgés de 50 à 65 ans) étaient davantage susceptible de s'occuper d'un parent (Graphique 10.18). Il s'agissait le plus souvent de femmes dont l'intervention n'est pas nécessairement quotidienne. Les aidants âgés de plus de 65 ans s'occupaient le plus souvent de leur conjoint. La prise en charge du conjoint est généralement plus intensive, exigeant des soins quotidiens, et les hommes et les femmes assument ce rôle à égalité.

Le fait que les aidants soient moins nombreux à intervenir quotidiennement dans les pays où les systèmes formels de soins de longue durée sont plus solides semble indiquer une corrélation négative entre les soins informels et les soins formels. Avec des familles de moins en moins nombreuses, une mobilité géographique accrue et la hausse des taux d'activité des femmes, il est possible que moins de

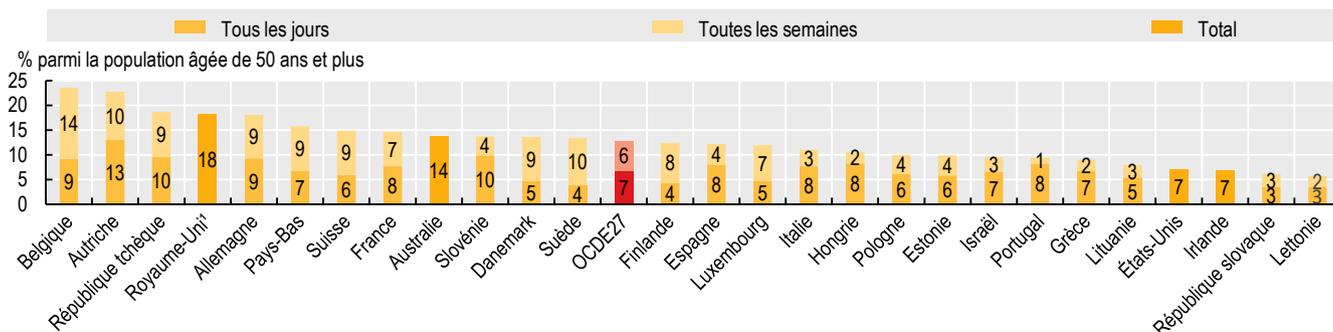
personnes soient capables et désireuses d'assurer des soins informels à l'avenir. Associée aux effets du vieillissement de la population, cette tendance pourrait entraîner une demande accrue de services professionnels de soins de longue durée. Les systèmes publics de soins de longue durée devront donc disposer de ressources adéquates pour répondre à l'accroissement de la demande tout en préservant l'accès aux soins et leur qualité.

#### Définition et comparabilité

Les aidants informels sont définis comme les individus qui dispensent une aide à des parents, des amis ou des proches plus âgés, résidant ou non au domicile de l'aidant et ayant besoin d'aide dans leurs activités de la vie quotidienne. Les données présentées ici n'englobent que les personnes de 50 ans et plus, et sont issues d'enquêtes nationales pour l'Australie (Survey of Disability and Carers, SDC), le Royaume-Uni (English Longitudinal Study of Ageing, ELSA), les États-Unis (Health and Retirement Survey, HRS) et d'une enquête internationale pour les autres pays européens (SHARE). Les données relatives à l'Irlande sont extraites du recensement 2016.

Les questions sur l'intensité des soins varient d'une enquête à l'autre. Dans l'enquête SHARE, il est demandé aux aidants à quelle fréquence ils prodiguent des soins et cet indicateur inclut les personnes assurant une prise en charge au moins une fois par semaine. Il est important de souligner que la pandémie de COVID-19 a peut-être aidé les individus à prendre conscience de leur rôle et à s'identifier en tant qu'aidant informel. Dans l'enquête ELSA, il est demandé aux sondés s'ils ont dispensé des soins au cours de la semaine précédente, ce qui est à peu près comparable à « au moins une fois par semaine ». Les questions figurant dans les enquêtes HRS et SDC sont moins comparables avec celles de SHARE. Dans l'enquête HRS, les aidants sont inclus s'ils ont assuré plus de 200 heures de soins au cours de l'année précédente. Dans l'enquête SDC un aidant est défini comme quelqu'un qui dispense une assistance informelle continue pendant au moins six mois. Les personnes qui s'occupent d'enfants handicapés ne sont pas prises en compte dans les pays européens mais le sont dans les données des États-Unis et de l'Australie. Cependant, les données des États-Unis incluent uniquement celles qui s'occupent de quelqu'un en dehors de leur ménage. L'Australie et l'Irlande tiennent compte de l'ensemble des aidants informels. De ce fait, il est possible que les données relatives à l'Australie, à l'Irlande et aux États-Unis ne soient pas comparables avec celles des autres pays.

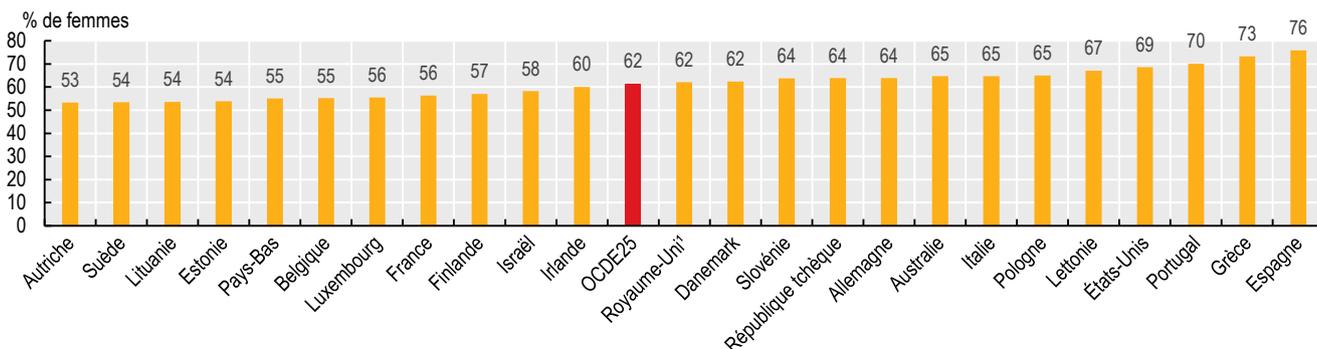
Graphique 10.16. Proportion d'aidants informels parmi la population âgée de 50 ans et plus, 2019 (ou année la plus proche)



Note : La définition d'aidants informels varie selon les enquêtes (voir Définition et comparabilité). 1. Les données pour le Royaume-Uni sont celles de l'Angleterre.  
 Source : SHARE, 8<sup>e</sup> vague (2019-20) ; SDC (2018) pour l'Australie ; ELSA, 8<sup>e</sup> vague (2017) pour le Royaume-Uni ; HRS, 14<sup>e</sup> vague (2018-19) pour les États-Unis ; Recensement 2016 pour l'Irlande.

StatLink <https://stat.link/3ytapm>

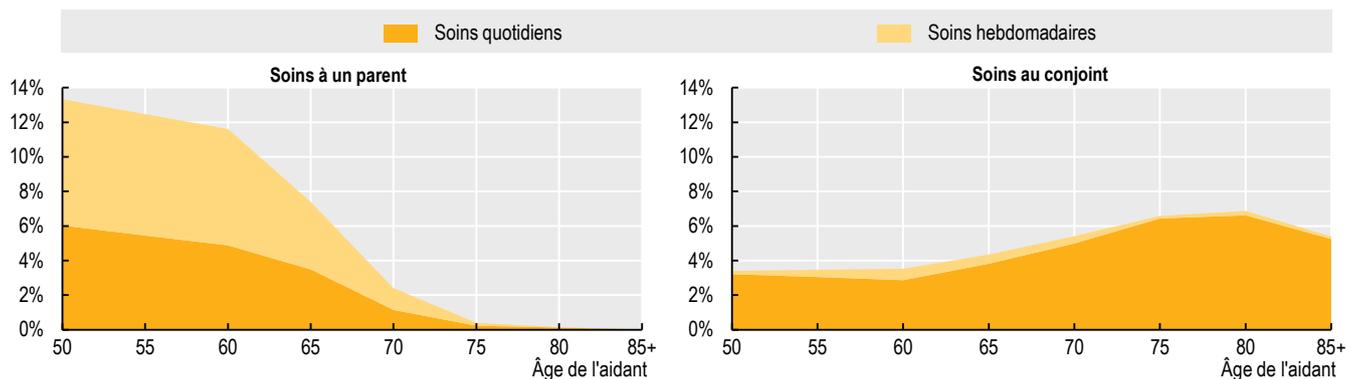
Graphique 10.17. Proportion de femmes parmi les aidants informels âgés de 50 ans et plus intervenant quotidiennement, 2019 (ou année la plus proche)



Note : La définition d'aidants informels varie selon les enquêtes (voir Définition et comparabilité). 1. Les données pour le Royaume-Uni sont celles de l'Angleterre.  
 Source : SHARE, 8<sup>e</sup> vague (2019-20) ; SDC (2018) pour l'Australie ; ELSA, 8<sup>e</sup> vague (2017) pour le Royaume-Uni ; HRS, 14<sup>e</sup> vague (2018-19) pour les États-Unis ; Recensement 2016 pour l'Irlande.

StatLink <https://stat.link/abm46k>

Graphique 10.18. Proportion d'aidants informels âgés de 50 ans et plus, selon le bénéficiaire et l'âge, soins quotidiens et hebdomadaires, pays européens de l'OCDE, 2019-20



Source : SHARE, 8<sup>e</sup> vague (2019-20).

StatLink <https://stat.link/ursgi3>



Extrait de :  
**Health at a Glance 2021**  
OECD Indicators

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/ae3016b9-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2021), « Aidants informels », dans *Health at a Glance 2021 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/13830504-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :  
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.